

Interventions sur le patrimoine bâti - option couverture

Type de formation : Bac Pro

Formation Diplômante de Niveau 4

Public / Statut *

Lycéen

Alternance :
Apprentissage ou contrat de
professionnalisation

Salariés dans le cadre :
- D'un contrat de transition professionnelle
- Du plan de développement des
compétences

Demandeurs d'emploi

Modalités et délais d'accès

- Avoir validé un projet professionnel en lien avec le métier
- Avoir pris connaissance des conditions d'exercice du métier
- Entrées et sorties permanentes (en fonction des dates de certification et des places disponibles).
- Pour l'alternance : sous réserve d'avoir une entreprise d'accueil.

Rythme de l'alternance

Cursus apprenti :

- En centre de formation : 40 %
- En entreprise : 60 %

Cursus lycéen :

Au Lycée Professionnel, l'Institut Européen de Formation - Compagnons du Tour de France :

- Au lycée : 50 %
- En entreprise : 50 %

Durée

Durée moyenne de 675 heures/an
Post 3°: parcours en 3 ans
Post CAP : parcours en 2 ans
(A définir en fonction des résultats du positionnement et des prérequis)

Tarifs

Quel que soit votre statut (apprenti, stagiaire, personne en reconversion), votre formation pourra être prise en charge par l'OPCO, l'Etat et/ou la Région.
Les conditions tarifaires sont à disposition sur la page d'accueil de chaque Fédération Régionale.

Modalités d'évaluations

- Evaluations au travers du livret d'alternance tuteur/formateur,
- Évaluations formatives/sommatives en centre en fin de séquence,
- Examen ponctuel ou en CCF (Contrôle en cours de formation),
- Examen final : diplôme, titre ou certification.

* Sous réserve que soient réunies les conditions nécessaires à la mise en place et/ou la prise en charge de la formation.

Nos formations sont ouvertes aux personnes en situation de handicap :

Veuillez nous contacter directement afin d'étudier la mise en place de mesures spécifiques pour suivre la formation

Prérequis

Accessible aux élèves de troisième et de seconde qui le préparent en 3 ans

La formation peut s'effectuer en 2 ans pour les titulaires d'un CAP de même famille professionnelle (pour toutes spécificités, nous consulter)

Information sur le metier

Ce professionnel intervient sur le patrimoine architectural, sur des bâtiments anciens ou historiques d'avant 1945. Ses connaissances des techniques, des matériaux et des systèmes de construction traditionnels lui permettent d'identifier le bâti, d'apprécier l'architecture d'un édifice à rénover. Après avoir analysé l'état des structures, il recherche les causes des dégâts, des dégradations et propose un diagnostic pour restaurer et préserver une construction tout en tenant compte de l'édifice, du coût de l'opération. L'option couverture forme un professionnel prêt à réparer un ouvrage tout en mettant en œuvre les techniques de réalisation locales et traditionnelles que ce soit pour changer un élément de couverture défectueux ou pour restaurer des revêtements de façade. Il maintient l'ouvrage en état, installe les éléments décoratifs de couverture tout en intégrant de façon la plus compatible les éléments nécessaires ou réglementaires de ventilation, d'éclairage naturel ou d'énergie renouvelable pour répondre aux exigences actuelles de confort.

Objectif de la formation

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de:

Intervenir pour préparer les ouvrages, réaliser les relevés, les sondages non destructifs et le diagnostic du bâti existant à traiter, pour réaliser les ouvrages sur chantier et finaliser les documents de traçabilités des interventions sur l'ouvrage

Blocs de compétences

- U21 Réaliser l'étude préalable d'une intervention
- U11 Mathématiques
- U12 Sciences physiques et chimiques
- U22 Réaliser une analyse et diagnostiquer
- U23 Effectuer l'organisation des travaux
- U31 Présenter un dossier d'activité
- U32 Réaliser une intervention
- U33 Réaliser des travaux annexes
- U34 Economie - gestion U35 Prévention - santé - environnement
- U4 Langue vivante étrangère
- U51 Français - Histoire Géographie - Education civique

Contenu de la formation

- Organiser le poste de travail
- Travailler et faire travailler en sécurité
- Monter, utiliser et démonter un échafaudage
- Reproduire une technique de construction déterminée (ouvrage complet)
- Travailler en site occupé
- Identifier, trier et stocker les matériaux à réemployer
- Identifier, trier et stocker les déchets
- Préparer et entretenir les matériels et outillages
- Monter et démonter un étalement
- Réparer – Entretien
- Déconstruire - Déposer
- Mettre en œuvre des techniques traditionnelles de construction en couverture
- Assurer la qualité de la mise en œuvre
- Reproduire une technique de construction déterminée (élément ou partie d'ouvrage)
- Réaliser des interventions ponctuelles sur des ouvrages de maçonnerie
- Réaliser des interventions ponctuelles sur des ouvrages de charpente
- Réaliser des interventions ponctuelles sur des ouvrages de couverture
- Préparer un rapport d'activité professionnelle
- Lire et interpréter les différents documents et plan d'architecte complexe
- Identifier les risques sur un chantier de bâtiment
- Dessiner des plans simples et implanter son ouvrage sur chantier
- Travailler sur un chantier écoresponsable

Pour plus d'informations, voir le [CARIF OREF BAC PRO Interventions sur le patrimoine bâti - option couverture](#)

Méthodes pédagogiques

- Pédagogie participative, active, démonstrative et expérientielle
- Formation mixte (présentiel et distanciel)

- Formation permettant l'acquisition de compétences professionnelles réelles et opérationnelles en entreprise
- Individualisation
- Formation en situation de travail en entreprise
- Formation en mode projet

Moyens pédagogiques

- Plateaux techniques
- Salles de cours
- Centre de ressources
- Supports pédagogiques

Informations complémentaires

Veuillez consulter les documents à disposition sur les pages d'accueil de chaque Fédération Régionale pour connaître :

- Le taux d'obtention des diplômes ou titres professionnels
- Le taux de poursuite d'études
- Le taux d'interruption en cours de formation
- Le taux d'insertion professionnelle des sortants de l'établissement concerné, à la suite des formations dispensées
- La valeur ajoutée de l'établissement

Possibilité de conserver les blocs de compétences validés lors de la certification.

Equivalences, passerelles : non

RNCP N° 5534 - MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
Date d'échéance de l'enregistrement: 01-01-2025

Pour plus d'informations, nous contacter.

Poursuite des études

BTS Etude et économie de la construction

Cette formation est proposée sur les villes suivantes :

Institut Européen de Formation - Compagnons du Tour de France

2, rue Léopold Alixant
39330 MOUCHARD